

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
18/06/2025
Date d'affichage
26/06/2025
Nombre de conseillers :
En exercice.....23
Présents.....13
Votants.....18
Réf : 2025-043
Objet : Demande de subvention exceptionnelle pour l'association VOLLEY PLUS HAUT
Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 30/06/2025 et qu'elle a été rendue exécutoire le 30/06/2025
Le Maire, A. MOMON

Le vingt-six juin deux mille vingt-cinq à vingt heures trente,

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.

Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Josiane PACHOLKI, Eric SAINT SEBASTIEN, Brigitte GOUYON, Michel DOYEN, Alain GUYONNET, Hermann TYNDAL, Sébastien DERREUMAUX, Valérie BOCQUEL, Geneviève DARGNAT, Gerty EMBOULÉ, Daniel PIGNOT, Olivier BEUDAERT, Régine BRAUN, Nicolas POUZET et Pascale PALARD formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec procuration :

Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE
Bernadette CAPDEVILLE pouvoir à Michel DOYEN
Elisabeth FRONTIN pouvoir à Erix SAINT SEBASTIEN
Hermann TYNDAL pouvoir Brigitte GOUYON
Geneviève DARGNAT pouvoir à Josiane PACHOLSKI

Absent(s) :

Sébastien PELLERIN, Alain GUYONNET, Nicolas POUZET, Nassima VIGUIER et Adeline FAIDER-LOGET

Secrétaire de séance : Josiane PACHOLSKI

Réf : 2025-043- Demande de subvention exceptionnelle pour l'association VOLLET PLUS HAUT

Entendu Monsieur Beudaert, Conseiller municipal délégué à la Vie Associative,

- Informer le Conseil municipal que l'association VOLLEY PLUS HAUT a adressé une demande de subvention d'un montant de 1 500 € ;
- Préciser que cette demande a été transmise après l'élection du nouveau président de l'association, intervenue lors de l'Assemblée Générale du 25 juin 2025 ;
- Inviter l'assemblée à se prononcer sur l'attribution d'une subvention à ladite association.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des membres présents,

DÉCIDE :

- D'attribuer à l'association VOLLEY PLUS HAUT une subvention d'un montant de 1 000 €.
- Retirer ce montant de l'enveloppe « subventions diverses » votée lors du budget 2025

Vote POUR à la majorité

2 Contre : Mme Régine BRAUN et Mme Valérie BOCQUEL

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 26/06/2025

Le Maire, Alain MOMON

Secrétaire de séance : Josiane PACHOLSKI

